

L'approche imagée des situations d'incertitude dans « Le petit Poucet » (1697) de Charles Perrault

Daniel SCHULTHESS
Université de Neuchâtel

Résumé

On se propose de montrer que le récit bien connu de Charles Perrault, *Le petit Poucet*, contient l'illustration de deux principes de décision rationnelle en situation d'incertitude, le maximin (« limiter la casse ») et le maximax (« viser les sommets »). Il construit de façon ciblée et économe des situations très fluctuantes qui rendent inapplicable le premier tout en manifestant les virtualités du second. A ce titre, ce conte pour enfants comporte une lecture nouvelle, qui n'est pas sans rejoindre la problématique des décisions des migrants dans notre monde troublé.

« Combien de choses sont-elles véritables que Mr Descartes n'a pas pu comprendre, ni quelque autre homme que ce soit ? »¹

Pourquoi ai-je proposé l'analyse qui suit, centrée sur un conte pour enfants, aux organisateurs de ce colloque ? La raison en est simple. Par choix ou par force, les voyageurs et les migrants sont sujets à un haut degré aux situations d'incertitude et à la nécessité de prendre alors des *décisions*. Pour les migrants, les enjeux sont le plus souvent très considérables, comme dans le conte lui-même. Or il semble qu'en situation d'incertitude, on puisse prendre des décisions plus ou moins bonnes, indépendamment même des suites. On peut parler à cet égard de décision rationnelle si la décision est bonne (ce qui ne veut pas dire que le résultat est le meilleur possible). Les règles de la décision rationnelle sont des règles d'optimisation *préalable*, de *recherche* du meilleur. La question surgit donc de savoir s'il existe des moyens généraux de déterminer si une décision est rationnelle, ou en d'autres termes, s'il existe des règles de la décision rationnelle. Il s'agit bien sûr d'une problématique normative.

¹ Perrault Charles, *Parallèle des Anciens et des Modernes en ce qui concerne les arts et les sciences*, t.IV, Se dialogue, Paris, Coignard, 1697, p. 220, (réimpression, Genève, Slatkine, 1979, p. 339).

Cadre historique

La thématique presque illimitée des situations d'incertitude, je la prendrai cependant par un très petit bout, inscrit dans l'histoire de la littérature. Aujourd'hui, l'étude de cette question appartient à la théorie de la décision, un domaine charnière entre la philosophie, les sciences sociales et les mathématiques, et un lieu de passage ramifié et parfois très technique. Il est remarquable que les philosophes majeurs du passé n'ont pas voulu d'une démarche de ce genre. La notion classique de rationalité se centre sur l'exigence de certitude, sur la possibilité d'exclure tout doute, comme on le voit par exemple au XVII^e siècle chez un René Descartes (1596–1650), déterminé à rejeter comme faux tout jugement au sujet duquel il se trouverait en mesure de formuler le moindre doute.² Cela vaut bien sûr surtout en matière théorique : il s'agit alors de la rationalité du *jugement*. Mais cette exigence a aussi des ramifications *pratiques*, lorsqu'il est question de nos actions et de leurs suites : c'est la rationalité de la décision qui est alors en jeu. Or en situation d'incertitude pratique, la notion classique de rationalité ne prévaut justement pas qu'un comportement rationnel soit possible. La 3^e partie du *Discours de la méthode* permet d'observer ce point chez Descartes. Il s'agit plus précisément de la deuxième maxime de la « morale par provision », où il est question de voyageurs égarés dans une forêt. A défaut d'un principe de rationalité, c'est la volonté qui règle les décisions.³ Pour Descartes, le substitut d'une introuvable rationalité en situation d'incertitude, c'est seulement l'inflexibilité de la volonté. Révolutionnaire sous d'autres rapports, Descartes se montre ici philosophe traditionnel. Cependant la raison humaine n'était pas restée muette à ce sujet, et c'est pourquoi – en apparence bien loin de la philosophie – ce sont des élaborations imagées qui peuvent nous en apprendre quelque chose, par exemple des contes pour enfants.⁴

Une nouveauté conceptuelle apparaît du reste à la même époque dans le contexte d'une réflexion sur les jeux de hasard : c'est la définition d'un comportement rationnel dans l'incertitude, à travers la question de savoir comment distribuer adéquatement les gains et les pertes d'un jeu avant sa conclusion. Ces développements éten-

² « Je suis finalement contraint d'avouer qu'il n'y a rien que je tenais autrefois pour vrai dont il ne soit permis de douter, cela non par irréflexion ou légèreté, mais pour des raisons fortes et méditées; et que par conséquent à cela aussi, non moins qu'à ce qui est manifestement faux, je dois désormais soigneusement refuser mon assentiment, si je veux découvrir quelque chose de certain. » (*Méditation I*, AT VI, p. 21–22, trad. M. Beyssade, Paris, Livre de Poche, 1990, p. 43).

³ « Ma seconde maxime était d'être le plus ferme et le plus résolu en mes actions que je pourrais, et de ne suivre pas moins constamment les opinions les plus douteuses, lorsque je m'y serais une fois déterminé, que si elles eussent été très assurées. Imitant en ceci les voyageurs qui, se trouvant égarés en quelque forêt, ne doivent pas errer en tournoyant, etc. » (*Discours de la méthode*, texte et commentaire par E. Gilson, 6^e éd., Paris, Vrin, 1987, p. 24) L'effet de la volonté est ici *l'exact inverse* de ce qu'il est dans la *Méditation I* (cf. note précédente) : là, ce qui est douteux est traité comme faux, ici, il est considéré « en tant qu'[il] se rapporte à la pratique, comme très vrai et très certain » (*ibid.*, p. 25) Les deux attitudes, tout opposées qu'elles sont, rejettent la rationalité plus « faible » dont il s'agit ici.

⁴ Il faut bien distinguer la question de la décision en situation d'incertitude et celle de la nature des valeurs – morales ou non (notamment économiques) – qui sont mises en jeu dans les décisions. La notion de « prudence » n'est pas toujours exempte de confusion à cet égard. En effet, la nature des valeurs impliquées dans une décision et la question de l'incertitude sont des choses tout à fait distinctes.

dent la rationalité à un domaine qui jusque là lui semblait réfractaire. L'approche mathématique par le calcul des probabilités vient progressivement sanctionner cette extension (dont Ian Hacking a admirablement décrit l'émergence⁵). Cependant les probabilités n'épuisent pas le sujet, car on ne dispose pas toujours de probabilités pour les différentes issues possibles de nos décisions, et le récit que je traiterai leur reste tout à fait étranger.

Ce qui m'intéresse ici, c'est que la comparaison du voyage constitue un pivot dans une élaboration imagée de la problématique de la décision rationnelle en situation d'incertitude. On a remarqué déjà que certains problèmes de décision s'avéraient traités dans des documents que les philosophes ne retiennent pas spontanément comme leurs. Je pense au sociologue et philosophe Jon Elster qui a écrit sur des passages d'Homère, comme celui qui met en scène Ulysse et les sirènes, ou sur des fables mises en forme pour nous par Jean de la Fontaine, comme le Laboureur et ses enfants, le Renard et les raisins, etc.⁶ A ma connaissance, on ne s'est pas penché jusqu'ici sur le récit de Charles Perrault (1628–1703) intitulé *Le petit Poucet*⁷. Je détecterai donc dans ce récit les règles de décision en fonction desquelles les protagonistes agissent.

Moyens d'analyse

La situation de délibération et de décision comporte deux types d'entrées. On a d'une part différentes options entre lesquelles il faut se décider. D'autre part chacune des options débouche, en fonction des différentes façons dont les choses peuvent tourner, sur une variété d'issues plus ou moins favorables (on les évalue en fonction d'une « échelle d'utilité »). Ces deux entrées déterminent un tableau de décision, sur la base duquel la décision se fera entre les options qu'a l'agent. Ici, je me servirai de deux règles de décision seulement, le maximin et le maximax.

La règle du maximin est la suivante :

- comparer les utilités *minimales* découlant de chaque option;
- se décider pour l'option qui assure le *maximum des utilités minimales* découlant des différentes options.

Il s'agit ici de « limiter la casse » : la règle du maximin est la règle de l'aversion au risque (le risque étant l'écart négatif entre l'issue minimale pour l'option prise et les issues minimales des autres options possibles).

La règle du maximax dit en revanche ceci :

- comparer les utilités *maximales* découlant de chaque option;
- se décider pour l'option qui assure le *maximum des utilités maximales* découlant des différentes options.

Il s'agit ici de « courir sa chance », de « viser les sommets » sans tenir compte du risque tel qu'on l'a défini ci-dessus.

⁵ *The Emergence of Probability*, Cambridge, CUP, 1975.

⁶ *Le Laboureur et ses enfants*, Paris, Minuit, 1986; *Sour Grapes*, Cambridge, CUP, 1983.

⁷ Je me servirai ici de Perrault Charles, *Contes*, éd. Gilbert Rouger, Paris, Garnier, 1967, p. 187–198.

Découpage du conte

Je ne retracerai pas ici le court récit du *Petit Poucet* que je suppose connu. Ma démarche consistera à rapporter le récit aux différents agents successivement concernés. Je le découperai ainsi en une série de cycles partiellement emboîtés. On y trouve en gros quatre cycles : celui des parents, celui des Ogres, et les deux cycles consécutifs de Poucet. Ensuite, je me poserai la question de la règle de décision prévalant chez les différents agents.

Le cycle des parents

Dans le cycle des parents, les options sont les suivantes⁸ :

- garder les enfants auprès d'eux : ce qui arrive est de toute façon médiocre;
- perdre les enfants dans la forêt : l'issue est tantôt heureuse tantôt très malheureuse (rien n'est dit à ce sujet, mais on trouve ici le thème traditionnel de l'exposition des enfants : depuis Moïse et Romulus, quelques-uns en réchappent et connaissent un destin exceptionnel).

En fonction de ces options, les parents se déterminent⁹ à perdre leurs sept garçons dans la forêt. Y a-t-il situation d'incertitude pour ces agents que sont les parents ? Sans doute.

Mais quelle règle de décision ont-ils appliquée ? C'est difficile à dire. Ou plutôt, précisons ceci : le Bûcheron est plutôt du côté du maximax, quitte à en payer le prix (à savoir la mort des enfants), tandis que la Bûcheronne est du côté du maximin : elle veut « éviter la casse ». Comme on le verra par la suite, le conte représente une défaite de la Bûcheronne. C'est l'un de ses messages, discret mais insistant. Il faut souligner aussi que la Bûcheronne exprime à répétées reprises des préoccupations morales¹⁰. Mais ses réserves ne sont pas respectées. De façon plutôt sibylline, Perrault oppose même les préoccupations morales explicites de la Bûcheronne à celles du Bûcheron, plus secrètes : « ce n'est pas que le Bûcheron ne fût peut-être encore plus fâché que sa femme »¹¹. On notera que la Bûcheronne essuie une autre défaite dans ses choix : elle préfère l'aîné de ses fils (qui bénéficie du maximin mis en œuvre par le cadet, voir ci-dessous), et cette préférence la fait miser sur le mauvais cheval.¹²

Le premier cycle de Poucet

A l'instar de ses parents, Poucet est explicitement présenté comme un agent qui délibère¹³ et acquiert des informations pour nourrir sa délibération (« il était le plus fin, et le plus avisé de tous ses frères, et s'il parlait peu, il écoutait beaucoup »¹⁴).

⁸ P. 187, l.1; p. 190, l.31.

⁹ « Ils résolurent » p. 187, l.20; p. 190, l.15.

¹⁰ P. 188, l.7–8, ainsi que l.9–10; l.13 : elle pleure; p. 189, l.19–33.

¹¹ P. 189, l.26–27.

¹² P. 190, l.2–8, ainsi que la « moralité », p. 197–198.

¹³ « [Il] songea[i]t à ce qu'il avait à faire », p. 188, l.18.

¹⁴ P. 187, l.16–18; deux fois, Poucet entend ses parents s'entretenir de leurs enfants, p. 188, l.13–18; p. 190, l.17–20.

Ses frères en revanche ne savent rien, ne délibèrent pas, pleurent, renoncent à être des agents autonomes et suivent le mouvement – le contraste ne saurait être plus grand avec Poucet.

Poucet agit d'abord selon la règle du maximin, la règle de la sécurité, rendue praticable grâce aux cailloux blancs dont il a jalonné le chemin du retour. Il ne tient pas encore compte des « sommets » possibles. Dans ce premier cycle de Poucet, les événements viennent du reste récompenser sa décision : tout en se conformant au maximin, il obtient mieux que ce qu'il attendait, dans la mesure où les dix écus revenus du Seigneur du village à ses parents apportent une gratification inespérée à sa ligne de conduite ¹⁵.

Le deuxième cycle de Poucet

Mais Poucet s'avère bientôt incapable de poursuivre sur cette lancée. Lors du deuxième abandon en forêt, une condition de l'application du maximin, la possibilité de « limiter la casse », lui est enlevée : les oiseaux mangent les miettes de pain qui devaient le ramener à bon port avec ses frères.

S'étendant sur toute la fin du conte, le 2^e cycle de Poucet est complexe. Il commence par la mise en exergue de la situation d'incertitude : c'est l'évocation du voyageur perdu au milieu de la forêt – c'est ici que nous pensons à la 2^e maxime de la morale par provision de Descartes ¹⁶. Le résultat de cette situation est que le maximin devient inapplicable : il n'y a plus aucune façon de distinguer les issues « plancher » et donc de « limiter la casse ». Comme principe de décision, il faut alors autre chose que le maximin : il ne faut pas agir en fonction du pire envisageable et l'éviter, mais en fonction du meilleur possible. (Certes, en principe, l'application des règles de la décision rationnelle suppose la connaissance des issues possibles. C'est donc surtout l'esprit de ces règles qu'on retiendra ici.)

L'intermède chez les Ogres semble indiquer d'abord que la pertinence de la nouvelle règle est battue en brèche. En montrant les périls sur lesquels elle débouche, il intervient comme une menace de réfutation de la pertinence du maximin. Mais tout le reste n'est que triomphe du maximin. L'agent qui a renoncé au maximin est définitivement récompensé dans sa ligne de conduite.

Le cycle de l'Ogresse et de l'Ogre

L'Ogresse se croit en situation de certitude au sujet des garçons qu'elle accueille. Elle maintient cette croyance à travers plusieurs péripéties. Il faut souligner qu'elle aussi est guidée par la moralité. Mais en fait, son choix tourne au désastre. Non seulement elle en a mal prévu l'issue : quelque chose se passe dont elle croyait que cela ne se passerait pas, et les garçons sont découverts. Mais il vient bien pire ensuite : les filles de l'Ogre et de l'Ogresse sont tuées par leur père.

Pas plus que sa femme, l'Ogre ne tient compte d'aucune incertitude. Après quelques attermoissements, sa seule décision est une décision dans ce qu'il croit être une situation de certitude – il s'agit d'échelonner des plaisirs dans le temps. De mauvaise

¹⁵ P. 189, l.7; p. 190, l.13.

¹⁶ Cf. ci-dessus, note 3.

grâce, il accepte qu'il résultera plus de plaisir du fait qu'il tuera les garçons demain que du fait qu'il les tue aujourd'hui. Il n'a pas de préférences temporelles pures. Mais il revient ensuite sur sa décision (il s'est trompé sur ses préférences temporelles), ce qui amène le désastre de la mort de ses sept filles (les femmes sont systématiquement perdantes dans *Le petit Poucet*, dans leur vie ou dans leurs principes).

Reprise du second cycle du Poucet

Les frères une fois réchappés de la maison de l'Ogre, le maximin reste inapplicable : « ils coururent presque toute la nuit, toujours en tremblant et sans savoir où ils allaient » ¹⁷. Finalement, toutefois, les frères rentrent à la maison (ils héritent alors de la règle du maximin qui était initialement celle de leur petit frère).

Poucet, quant à lui, s'en va exiger une rançon chez la femme de l'Ogre après avoir dépouillé celui-ci de ses bottes de sept lieues. A ce stade, on n'est plus que dans l'action par ruse en situation de certitude. Poucet récupère donc toutes les richesses de l'Ogre; cela passe par un gros mensonge à l'Ogresse qui lui avait pourtant sauvé la vie au prix fort.

Perrault, concluant sur une bifurcation, moralise Poucet dans une deuxième version de la fin et envisage que ce sont les bottes de sept lieues, admirable instrument de travail postal, qui lui permettent d'accéder à la Cour et de devenir un riche intermédiaire entre le roi et l'armée, et entre les femmes et les hommes – et davantage entre les femmes et leurs amants éloignés, encore un pied de nez à la morale.

Conclusions

La moralité explicite du conte est qu'on aurait tort de tenir le petit dernier pour quantité négligeable : « Quelquefois cependant c'est [l]e petit marmot/Qui fera le bonheur de toute la famille ». Mais comme je l'ai montré, le récit intègre une bataille de règles de décision se concluant par la victoire du maximin sur le maximin. Il y a donc une autre leçon à tirer du conte, amenée de façon implacable et bien cachée sous la « moralité » explicite de Perrault.

Relevons que cet auteur est à la fois :

- un rationaliste dans le sillage de Descartes, défenseur des Modernes dans la querelle des Anciens et des Modernes ¹⁸ (à cet égard, ses contes sont largement « démythologisés » pour parler avec Rudolf Bultmann ¹⁹);
- un revalorisateur des récits de nourrices que décriait Descartes dans le *Discours de la méthode*. En effet, Descartes était hostile au climat de l'enfance bercée par des nourrices : « nous avons tous été enfants avant que d'être hommes, et il nous a fallu longtemps être gouvernés par nos appétits et nos précepteurs, qui étaient souvent contraires les uns aux autres, et qui, ni les uns ni les autres, ne nous conseillaient peut-être pas toujours le meilleur ». ²⁰

¹⁷ P. 194, l.30–32.

¹⁸ Cf. note 1 ci-dessus.

¹⁹ BULTMANN R. et K. JASPERS, *Die Frage der Entmythologisierung*. Munich : Piper, 1954.

²⁰ 2^e partie, p. 13, l.2–8.

Il est singulier que ce soit en définitive un récit en principe destiné aux enfants qui permette de décrire efficacement les épineuses questions de la rationalité pratique en situation d'incertitude.

On notera que les notions relatives à la réussite dans le conte reflètent les attitudes d'un homme de cour conquérant comme Perrault. Poucet, relevons-le bien à la fin, « fit parfaitement bien sa Cour » en achetant « des Offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères »²¹. La Cour offre des sommets et des voies – certes incertaines – pour y parvenir.

En dépit de la spécificité de ce contexte bien particulier, il me semble aller de soi que des problèmes semblables, codifiés ici dans un conte, se posent aux migrants en tout lieu et sous toutes les latitudes.

²¹ P. 197, l.25–28.